

## **Arrêté électoral Scrutin des 25 et 26 novembre 2024 – Composition des bureaux de vote**

### **La présidente,**

Vu le Code de l'éducation, notamment ses articles L712-5, L712-6, L713-3, L713-9, L719-1 et L719-2, D713-1 à D713-4 et D719-1 à D719-40 ;  
Vu le décret n°2011-595 du 26 mai 2011 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de représentation du personnel de la fonction publique de l'État ;  
Vu la délibération n°2019-053 du 25 avril 2019 de la commission nationale de l'informatique et des libertés portant adoption d'une recommandation relative à la sécurité des systèmes de vote par correspondance électronique, notamment via internet ;  
Vu les statuts modifiés de l'université Bretagne Sud ;  
Vu les statuts modifiés de l'UFR DSP ;  
Vu les statuts modifiés de l'UFR LLSHS ;  
Vu les statuts modifiés de l'IUT de Lorient-Pontivy ;  
Vu les statuts modifiés de l'IUT de Vannes ;  
Vu les statuts modifiés de l'ENSIBS ;  
Vu la délibération-cadre n°03-2012 du conseil d'administration sur les inscriptions volontaires sur les listes électorales modifiée par délibération n°108-2015 du conseil d'administration du 6 novembre 2015 ;  
Vu l'arrêté électoral n°2024-140 portant organisation et mise en œuvre du vote électronique à l'université Bretagne Sud ;  
Vu l'arrêté électoral n°2024-141 du 18 octobre 2024 portant règlement électoral pour l'organisation des élections partielles au conseil académique et générales et partielles aux conseils de composantes du 25 au 26 novembre 2024 ;  
Vu l'arrêté électoral n°2024-148 du 13 novembre 2024 relatif aux candidatures recevables ;

### **Arrête**

**Article 1.** Dans le cadre des élections partielles au conseil académique et générales et partielles aux conseils de composantes de l'UBS organisées du 25 au 26 novembre 2024, la composition du bureau de vote centralisateur en charge du déroulement des opérations électorales est fixée comme suit :

- Présidente : LESCOAT Nathalie, Directrice des affaires statutaires et juridiques ;
- Secrétaire : DARLEON Laure, chargée d'affaires statutaires et juridiques ;
- Assesseurs (délégués des listes candidates) :
  - AGOSSOU Hossou Gislain
  - ALBERT Marion
  - BERNARD Cédric
  - CAUGANT Théodore
  - CONSEIL Corentin



- DELODDE Valentin
- DUFEE Benjamin
- GOULLET Catherine
- GUYOT Justine
- KERDREUX Pierre-Yves
- LALLEMENT Baptiste
- LE GALL Sébastien
- LE GUERN PASCAL
- LE ROUZIC Marlène
- LEHALLE Marie-Sophie
- MANDIN Philippe
- MARTIN Kevin
- NIEL Thierry
- PUCHEU Violette
- RAUT Sophie
- ROYER--DARRAS Ilana
- SOLIGNAC Géraldine
- TIBERMACHINE Chouki
- VOVARD Anthony

**Article 2.** La cérémonie de scellement des urnes est prévue le **lundi 25 novembre 2024, à 10h.**

Cette réunion est publique et se tient en visioconférence via le lien suivant :

<https://legavote.zoom.us/j/89249173867?pwd=KLHT2TiHSIZII8ua6mSAJc3N6oia6X.1>

ID de réunion : 892 4917 3867

Code secret : 603674

**Article 3.** La cérémonie de dépouillement des urnes est prévue le **mardi 26 novembre 2024, à 16h30.**

Cette réunion est publique et se tient en visioconférence via le lien suivant :

<https://legavote.zoom.us/j/89249173867?pwd=KLHT2TiHSIZII8ua6mSAJc3N6oia6X.1>

ID de réunion : 892 4917 3867

Code secret : 603674

**Article 4.** Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Virginie DUPONT

